



CR Atelier citoyen du 26 novembre 2019

« L'avenir de l'Île de la Cité à court et moyen terme »

Alain Genel, président de l'association « **Aux4CoinsDu4** », après avoir salué la nombreuse assistance remercie **Ariel Weil**, Maire du 4ème arrondissement, pour la mise à disposition de la salle des mariages, salue la présence de **Pacôme Rupin**, député de la circonscription ainsi que la participation de **Monseigneur Patrick Chauvet**, recteur de la Cathédrale Notre Dame.

Il présente l'association « **Aux4CoinsDu4** » (<http://aux4coinsdu4.com>) dont l'objet au-delà de la mise en oeuvre d'un tourisme de proximité, de qualité, solidaire, innovant, et participatif dans les différents quartiers du 4ème arrondissement de Paris est de favoriser une relation harmonieuse entre les habitants et les visiteurs du 4ème ainsi que de faire découvrir l'histoire de cet arrondissement, ses richesses culturelles et patrimoniales, dans une approche intime et personnelle.

Il rappelle le travail fait récemment sur les locations saisonnières dans Paris 4
(actes disponibles [http://aux4coinsdu4.com/2017 Rapport colloque loc saisonniere4cdu4.pdf](http://aux4coinsdu4.com/2017_Rapport_colloque_loc_saisonniere4cdu4.pdf))
et sur les équilibres et la centralité à Paris Centre
(actes disponibles <http://aux4coinsdu4.com/RapportColloqueCentraliteEquilibre300319.pdf>).

Dés 2016 un premier atelier citoyen sur l'île de la Cité qui fait suite à une déambulation conduite par Pierre Colboc, débouche sur des propositions soumises à Mrs Perrault et Belaval mandatés par François Hollande, Président de la République pour imaginer le futur de l'île de la cité d'ici 2050.

Depuis, un événement grave, l'incendie de Notre Dame, avec ses conséquences multiples sur les plans humain, patrimonial, économique et social, nous a conduits à organiser ce 2eme atelier pour apprécier la perception des différentes parties prenantes de l'île, habitants, commerçants, salariés, touristes,

Rappel des Principales conclusions de l'atelier citoyen de 2016 sur l'Île de la Cité

Profiter des évolutions envisagées par les grandes institutions présentes sur l'Île pour y rétablir un certain équilibre et une certaine mixité entre les différentes fonctions au bénéfice de l'habitat et de la vie quotidienne tout en conservant les fonctions régaliennes qui ont fait l'histoire de l'Île et lui ont conféré son rôle de centralité.

Ce que nous voulons conforter :

Le marché aux fleurs
Le quartier à l'Est de la Rue d'Arcole et la place Dauphine
Les habitants et les commerçants installés là parfois depuis plusieurs générations
Un hôpital de proximité

Ce dont nous ne voulons pas

- Un centre commercial, des grandes enseignes,
- Un hôtel de luxe (qui amènerait avec lui les inévitables boutiques de luxe dont nous ne voulons pas)

Nos recommandations

Rééquilibrer les fonctions de l'île : créer des logements dans les locaux tertiaires libérés avec un objectif de mixité sociale, des commerces de proximité et des espaces plantés.

La place de l'automobile : réduire la proportion de l'espace réservé aux voitures, élargir les trottoirs (sur le modèle de la rue d'Arcole).

Le boulevard du Palais doit rester un axe prioritaire de circulation Nord- Sud, mais il faut en aménager la traversée au droit du Palais de justice.

Prolonger la Place Louis Lépine jusqu'aux marches du Palais de justice à l'Ouest et jusqu'au bâtiment de l'Hôtel-Dieu à l'Est.

Désenclaver les îlots d'équipements en aménageant un axe de circulation Est-Ouest pour les piétons dans le prolongement de cette place.

L'Hôtel-Dieu doit devenir un grand centre de consultation et d'hospitalisation à domicile, de gériatrie et de psychiatrie, avec des lits pour les patients âgés, des lits de SAMU social, et des logements pour le personnel soignant.

Préserver le quartier à l'Est de la Rue d'Arcole et éviter les surélévations d'immeubles qui pourraient détruire les perspectives sur Notre-Dame.

Sauvegarder le Marché aux fleurs : pour cela il faut restaurer dans leur jus les pavillons qui se dégradent.

Mettre en place des blocs sanitaires intégrés, avec un design adapté, en nombre suffisant.

Avant de donner la parole à Florence Mathieu, animatrice de la soirée, commerçante et habitante de l'île de la Cité, Alain Genel précise qu'après des témoignages sur la situation actuelle il y aura deux questions à traiter sur l'avenir :

- *Que faire pour rendre cette période du chantier un peu moins rude pour les riverains ?*
- *Quelles recommandations faites en 2016 faut-il abandonner ou renforcer, quelles nouvelles propositions pour restaurer la vie du quartier, ramener des habitants, quels projets nouveaux pour l'Île de la Cité ?*



Florence Mathieu demande aux intervenants qu'elle appellera à témoigner de donner leurs impressions et ressentis face à l'évolution du quartier en essayant de les illustrer.

Monseigneur Chauvet, pris par d'autres obligations, nous quittera assez rapidement. Il dresse un large panorama des différentes problématiques qui se posent à l'archevêché

Sur le plan patrimonial les travaux de sécurisation sont réalisés à hauteur d'environ 60%, l'échafaudage soudé étant la principale difficulté à résoudre. Cette phase de sécurisation devrait, sauf imprévus, s'achever fin avril 2020.

Viendra ensuite la phase de diagnostic d'une durée d'environ 6 mois et à partir de début 2021, la restauration pourra démarrer par les voûtes au-dessus du chœur.

Une fois les voûtes réhabilitées, des planchers seront installés pour la reconstruction de la charpente et de la toiture avant de se consacrer à celle de la flèche.

Dans le délai de 5 ans indiqué par le Président Macron il sera possible de réouvrir la cathédrale pour des offices et la venue des touristes.

Pour le court terme l'éclairage de la façade, pris en charge par la Ville de Paris, est à nouveau en service depuis quelques jours, Notre Dame redevient ainsi visible et son attrait renforcé auprès du public que l'on espère nombreux à venir en cette fin d'année, où contrairement aux années précédentes aucune manifestation ne pourra avoir lieu sur le parvis toujours interdit d'accès.

Ce parvis est nettoyé régulièrement mais les dalles étant poreuses, le plomb refait surface et une solution plus radicale de recouvrement de sa surface permet d'envisager la réouverture au public en février 2020.

Celle-ci s'accompagnera, sous réserve d'accord des différentes parties prenantes, du projet de présentation de la copie de la statue de la Vierge au Pilier.

A plus long terme différents projets sont évoqués pour redonner vie au quartier:

- le savoir faire des compagnons sur le chantier (environ 300 à 400 ouvriers seront sur site) sera mis en valeur aux yeux du public
- une circulation tout autour du chantier et notamment des ateliers qui se situeront côté Seine est à imaginer
- d'éventuelles visites sont également à imaginer.

Il ne faut pas oublier que l'incendie s'est malheureusement accompagné du licenciement de 40 personnes à l'archevêché et encore plus dans les commerces de l'île!

A très court terme en décembre 2019 un travail est en cours avec l'Hôtel Dieu sur l'histoire de ces deux institutions de l'île pour en faire une exposition sur la palissade.

Il conclut son propos en informant l'assistance de **l'arrivée du général Georgelin** à la tête de l'établissement public chargé de la restauration de Notre-Dame en décembre et son installation. Son souci principal est de redonner vie au quartier et il conclut son intervention sur la notion de temps qui file:

« 5 ans c'est bien court, 7 mois c'est bien long »

Plusieurs questions sont posées par le public sur l'accès au 5ème arrondissement bien perturbé, l'ouverture de la palissade (pas possible pour des raisons de sécurité), le parking de Notre-Dame (il ne sera pas réouvert).

Monseigneur Chauvet, contraint par ses obligations salue l'assistance.

Après avoir remercié cet intervenant, **Florence Mathieu donne la parole à Jean Pierre Rollin** vice-président de l'association des commerçants qui représente une quarantaine de commerces de l'île de la Cité.

JP Rollin dresse un état des lieux de l'activité commerciale dont le CA a baissé de 50% en moyenne, les brasseries-restaurants accusent une baisse de 70 à 90%

Les salaires ne peuvent plus être versés et ce sont 120 salariés (dont 40 dépendant directement l'archevêché) qui ont été licenciés.

Si d'ici cinq ans le non retour des touristes se confirmait, la conséquence sera la disparition de la plupart des commerces de l'île, sachant que la plupart ne sont pas assurés ou alors faiblement contre les pertes d'exploitation. Les assureurs contestent même leur intervention sur le plan juridique. Il faut savoir que le week-end de Pâques représente un mois de chiffre d'affaires.

Il précise également que l'Etat par une aide financière et la Mairie par une exonération des droits de terrasse sont intervenus mais ces aides ne suffiront pas à soutenir l'activité commerciale reposant sur les flux de touristes qu'il s'agit de faire revenir.

Florence Mathieu, également commerçante évoque le changement de comportement des touristes qui ne flânent plus et donc n'achètent quasiment plus d'objets souvenirs. Selon elle l'Office de Tourisme doit absolument faire le forcing auprès des tour-opérateurs pour que le site soit à nouveau une destination de visite.

François Ballet, médecin, habitant l'île, précise le projet Hôtel-Dieu maintenant une activité hospitalière sur 2/3 de la surface (34 000m²) côté Quai de Corse comprenant notamment urgences et consultations, et 1/3 de la surface(17000m²) qui a fait l'objet d'un appel d'offres par l'APHP côté Parvis, attribué à Novaxia qui développera des activités commerciales pour certaines dans la continuité hospitalière, d'autres de service public (logement étudiant, crèche).

Il évoque toutefois plusieurs inquiétudes :

- la restructuration avec démolition de vieux bâtiments dans 2 cours et leur reconstruction à une hauteur plus élevée pour abriter des bureaux,

- Le nouvel impact visuel modifié : quel est le devenir des murs-enceinte?
- L'entrée des urgences déplacées rue d'Arcole, face aux habitations alors que l'entrée actuelle face aux bureaux de la préfecture de Police ne pose pas de problème de nuisances.
- Le permis de démolir semble prévoir l'abattage d'arbres, ce qui est une hérésie dans le contexte climatique actuel.

Enfin comme dans toutes ces opérations immobilières d'envergure un référé préventif a été déposé par l'AP-HP vis à vis des copropriétés pour faire le constat avant et après les travaux.

Ariel Weil, Maire du 4eme arrondissement, fait le point sur les différents dossiers évoqués :

1) **Hôtel-Dieu**

Il n'y pas de groupe de travail proprement dit et il souhaite que le directeur de l'Hôtel-Dieu, Alexandre Fritsch, reçoive les riverains sur ces sujets. Il l'a sollicité à plusieurs reprises ces derniers jours...

Sur la partie hospitalière le Maire n'a pas fait partie du jury, en revanche sur la partie non hospitalière il a été responsable du fait que le projet a été un peu ajourné en raison des points évoqués.

Il fait remarquer que depuis 20/25 ans on parle de l'avenir de l'Hôtel-Dieu et là nous sommes rassurés sur la décision de maintenir une partie hospitalière avec des soins, urgences, psychiatrie, maladies sexuellement transmissibles, médecine du sport,....

La question des arbres est au centre de l'avis défavorable au permis de démolir qui fait l'objet d'un recours de l'entreprise auprès du Tribunal administratif au même titre que nous avons refusé l'abattage des arbres sur le chantier Notre Dame.

Sur la partie en verre, les visuels présentés lors de la réunion publique montrent une partie moderne émergée en verre fermant les balcons existants. Il n'y a pas de regrets à avoir sur la démolition des 2 bâtiments construits dans les années 1970 devenus affreux.

2) **Plusieurs autres chantiers sur l'île**

- Préfecture de Police qui souhaite installer sa base vie en dehors de son périmètre, solution non acceptable pour la Ville. La discussion est en cours.

- Le mess de la préfecture, rue Massillon certes en mauvais état pour lequel Ariel Weil a fait en sorte que les échafaudages soient réduits à minima pour qu'il y ait moins de gêne rue du Cloître Notre Dame. Une réunion publique sera organisée dès que projet initial sera modifié en janvier au plus tard.

- Le Marché aux fleurs sera réhabilité à moyen terme, une installation temporaire d'un pavillon étant à l'étude.

3) **Coordination** : Assurée initialement par la Préfecture de Police ; la Préfecture de Région a pris le relais jusqu'à la mise sur pied de l'EPIC dirigé par le **Général Georgelin** qui prendra ses fonctions officiellement début décembre. Ariel Weil précise qu'il a pu participer aux travaux de coordination à sa demande à côté des différents services de l'Etat concernés.

4) **Parkings** :

L'exploitation du parking public ne pourra pas reprendre car les sorties de secours sont situées dans le chantier et il ne sera plus utilisé.

Quant au parking privé rue du Cloître Notre Dame, toujours fermé, la question de l'indemnisation des propriétaires et/ou locataires fait toujours l'objet de discussions; la préfecture de Région tout comme plusieurs ministres ont été saisis. Cette fermeture est la conséquence indirecte de l'incendie et de la décision de la Préfecture de Police de ne pas autoriser l'accès aux boxes

5) Palissade :

La circulation par le square Jean XXXIII est subordonnée à l'ouverture du parvis depuis le début. Quant au village de l'artisanat ou de l'entrepreneuriat il est un peu tôt pour le dire mais c'est bien le projet de voir les métiers qui seront à l'œuvre (tailleurs de pierre, équarrisseurs,)

Ce qui est fait c'est également de repousser le chantier là où cela est possible. Il serait bien d'avoir des ouvertures, des vitres sécurisées au milieu des palissades pour que l'on puisse voir à l'intérieur. En attendant une première intervention artistique par des photos recouvrira en partie la palissade et ces expositions alterneront. L'origine de ces projets sera diverse (Conseil de quartier, associations, ...)

Un directeur du mécénat culturel dans l'Etablissement public coordonnera cette activité.

6) Crypte archéologique:

L'entrée de la crypte étant située sur le parvis ne pourra être accessible au public qu'une fois le parvis nettoyé et réouvert.

En conclusion l'idée centrale est qu'il faut du flux pour relancer la vie de ce quartier dans des conditions de sécurité pour toutes et tous.

Question Sur le parking rue du Cloître Notre Dame,

L'intervenante remercie M. Le Maire sur l'aspect indemnisation, mais c'est l'accès, selon des tranches horaires qui intéresse le plus les occupants (matin avant l'ouverture du chantier et le soir après le chantier) .

M.le Maire a fait cette proposition de tranches horaires mais la DRAC et la PP l'excluent totalement pour des raisons de sécurité. Ceci dit il refera cette demande car le chantier et le calendrier bougent constamment; la solution de réouverture à certains horaires de ce parking peut évoluer d'autant que le chantier actuel de sécurisation qui durera jusqu'à mi 2020 n'est pas le chantier de la reconstruction.

Une dernière chose : à titre dérogatoire, les éclairages de Noël sur le pont et la rue d'Arcole seront installés dans le prolongement de celui du parvis de la Mairie dans quelques jours.

Question d'un habitant sur la coordination des chantiers :

L'intervenant suggère la création d'un schéma directeur de fonctionnement de tous les chantiers car chacun va grignoter sur l'espace public.

M. le Maire précise qu'il n'a pas le pouvoir de signer des autorisations d'occupation de l'espace public mais celui de négocier pour infléchir les décisions à prendre.

Il indique qu'il n'y a pas d'entité juridique qui ait la capacité de remplir ce rôle sur l'île; nous travaillons avec différentes entités de l'Etat et sur l'Hôtel-Dieu, pour la partie non hospitalière, avec un promoteur privé.

L'Etablissement public créé pour la reconstruction de la Cathédrale va avoir une capacité un peu plus grande d'intervention que celle prévue, en incluant les alentours dont le périmètre doit être défini plus clairement. Ce dernier devrait nous aider mais il ne pourra pas intervenir sur la place Louis Lépine, du ressort de la Préfecture de Police. Cet établissement est exorbitant du droit commun car créé par une loi spéciale.

Le Maire siège au Conseil de cet établissement public et des réunions régulières d'une conférence des donneurs d'ordres sans statut juridique devrait remplir ce rôle de coordination.

Florence Mathieu remercie Ariel Weil de sa participation et appelle M. Philippe Bon pour évoquer la situation du parking de la rue du Cloître Notre Dame.

Ce dernier rappelle la problématique déjà abordée par les intervenants précédents en indiquant que la solution amiable d'indemnisation avec l'Etat ne semble plus possible et que les propriétaires et occupants deviennent de plus en plus impatients malgré leurs propositions d'ouvertures

partielles à négocier. De plus le parking public est fermé ce qui empêche toute solution de repli proche.

En se basant sur les tarifs des places des parkings publics l'évaluation financière s'élève à environ 4 000 € par an soit pour 90 emplacements 360 000 € annuel au minimum.

Passer du mode amiable au mode contentieux devient une option vis à vis de l'Etat, seul le Maire d'arrondissement nous a apporté son soutien et a exprimé son indignation devant le refus de réponse sur l'indemnisation. Le montant global sur 5 ans d'environ 2 000 000 € devrait aider à trouver une décision positive de réouverture du parking d'autant que 90 voitures se trouvent sur l'espace public ce qui est contraire à l'objectif d'aération des voies sur l'île dont la surface va être réduite par les travaux.

Alain Genel pose une question au Docteur Ballet sur le contenu du projet médical de l'Hôtel Dieu en pointant le caritatif et la solidarité tels les lits du SAMU social évoqués les années précédentes sur cette partie de l'immeuble. Actuellement des femmes en situation de précarité venant d'accoucher sont accueillies par l'association Aurore.

M. François Ballet ne peut répondre précisément en raison d'un manque d'information et attend avec impatience le rendez-vous avec le directeur pour éclaircir tous ces points.

Mme Véronique Barrois, docteur, 7 rue d'Arcole, remercie la présidente du Conseil de quartier et M. le Maire de prendre parti pour les habitants qui subissent beaucoup de pression, avec toutes les conséquences qui en découlent.

Remarque du docteur André Attuil ex praticien à l'Hôtel-Dieu et habitant au 21 rue d'Arcole: L'APHP a l'art d'avancer un projet fumeux et ainsi d'évacuer les questions que légitimement on peut se poser. Il faut être très vigilant et il est prêt à apporter sa collaboration pour la rencontre avec le Directeur qui n'est pas forcément le maître d'oeuvre.

Le flou du projet s'illustre par l'entrée des urgences déplacée rue d'Arcole, ce qui paraît aberrant. Cet exemple montre le degré d'impréparation du dossier fait par des technocrates qui n'ont pas la connaissance du secteur de la santé, ni de la réalité des riverains, ni de la vie courante. On se retrouve actuellement avec des urgences qui ne peuvent que dispatcher les patients vers d'autres hôpitaux.

Florence Matthieu donne la parole à **Hélène Rivière d'Arc**, dernière intervenante, avant de poursuivre la réflexion sur les pistes de propositions de cet atelier. Elle donnera sa vision comme habitante du quartier.

Hélène remercie les différents intervenants pour les nombreuses informations rassurantes pour certaines, beaucoup moins pour d'autres. La question est « Comment penser la vie des habitants dans un espace public sinistré? ».

Cet espace se délimite par la rue d'Arcole jusqu'au square Notre Dame.

Deux points sont à mettre en exergue :

- La durée du chantier est bien floue, quelques échéances ont été données ce soir pour Notre Dame sans compter celui de l'Hôtel-Dieu. Il faut penser la vie des habitants sur la période des 10 à 15 ans qui viennent.

- Les nuisances visuelles et urbanistiques que provoquent ces chantiers concernent plus particulièrement 7 immeubles d'habitation du 8 rue du Cloître au 20 rue d'Arcole, petit espace habité et commerçant avec étalages.

Les nuisances sont la présence de cette affreuse palissade couleur moutarde, l'inaccessibilité pour les pompiers de la rue du Cloître Notre Dame, les problèmes de livraison des colis aux particuliers, la sortie du parking bordée de plots empêchant tout passage de véhicules, y compris du nettoyage urbain, et enfin la fermeture de l'entrée du RER sur le parvis si pratique.

Face à ce constat pour éviter le départ des habitants et commerçants, un groupe s'était réuni pour améliorer cet espace de vie ; plusieurs idées autour de la palissade ont été développées comme des ouvertures dans la palissade pour donner un peu de visibilité en face des portes d'immeubles,

une palissade en verre de récupération au lieu de la tôle ondulée et des fils de fer barbelés la surmontant voire même une végétalisation avec des plantes en espaliers faciles à déposer. Elle ajoute avoir été informée hier d'une médiation culturelle sur la palissade par des expositions photos.

Alain Genel présente les 2 questions : à court terme qu'est-ce qu'on peut faire de plus que ce qui vient d'être dit ? Sur cette île avec peu d'habitants et peu de vie comment fait-on pour en ramener déjà à court terme? Et ensuite comment on aborde les 5 ans à venir, est ce qu'il existe des projets complémentaires pouvant renforcer dans la durée ces recherches d'amélioration? Ce sujet ne sera pas épuisé d'ici la fin de cette réunion. Une autre réunion sera très certainement nécessaire pour aller plus loin sur le moyen terme.

Roger Biriotti: le projet Perrault-Belaval (pour plus d'infos: <http://www.missioniledelacite.paris>) a porté sur l'aménagement de 100000m2 dont une partie en sous/sol. Cet urbanisme souterrain est complexe dans un site riche de son passé et l'archéologie préventive est une phase tout aussi compliquée (voir jardin Teilhard de Chardin et découverte d'un pan de la muraille de Charles V). De nombreux projets ont fleuri tel le musée de Notre-Dame (cf intervention de Monseigneur Chauvet), un lieu d'apprentissage des métiers de la construction, un musée ou un lieu d'exposition archéologique sur Lutèce mettant en valeur les collections des musées existants, projet défendu par Jean Paul Demoule, archéologue, professeur de protohistoire européenne à l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne).

C'est aussi un quartier avec des habitants, l'APUR recense 595 habitants et 49 commerces dans le quartier Chanoinesse, 111 habitants et 27 commerces boulevard du Palais, 195 habitants et 22 commerces dans le quartier Dauphine soit au total 891 habitants et 98 commerces.

A partir de ces éléments humains, économiques et d'espace urbain quelque peu dégradé quel est le devenir de ce quartier, de cette île ?

En fait-on un quartier de ville malgré un certain assèchement avec un objectif de doubler le peuplement? S'il y a des m2 disponibles il faut les recenser pour créer les conditions d'accueil de familles.

Pour les commerces c'est la question des rez-de-chaussée et leur transformation.

Autre hypothèse c'est une île condamnée à devenir une île musée un peu comme à Berlin. Ou alors c'est un petit peu des 2.

Nous avons envie de réfléchir et construire collectivement avec vous un projet ou des idées des habitants à défendre pourquoi pas auprès des pouvoirs publics.

S'ensuit un passage sur l'Etablissement Public doté d'un Conseil d'administration et d'un Conseil scientifique aux larges pouvoirs avec qui il va falloir compter et nous pouvons tous ensemble devenir un interlocuteur de cette nouvelle autorité.

François Ballet revient sur la mission Perrault/Belaval partant du constat que l'île perdait des habitants et des activités, qui en faisait une île en verre en oubliant ses habitants. Le rapport publié d'une centaine de pages décrivait un projet pour les touristes, ce qui était choquant. Ma conviction est que sans habitants cette île deviendra « Eurodisney ».

La présence d'habitants donne une vie au quartier évitant la muséification et maintient un équilibre entre les touristes, les gens venant travailler sur l'île et les habitants.

A un moment ou à un autre nous allons revoir un projet sur l'île de la Cité, les architectes et autres professionnels continuant très certainement à s'interroger sur l'avenir de l'île.

Il est donc essentiel que les habitants aient un projet et des propositions pour faire entendre leurs voix. Etre dans l'opposition systématique est insuffisant et ne donne aucune chance de convaincre.

Personnellement je me range derrière l'option comment conserver la population actuelle voire l'augmenter. C'est un sujet difficile face à l'évolution du foncier, du phénomène des locations saisonnières et des différents facteurs. Cela n'empêche pas d'avoir un projet pour éviter la désertification qui se profile.

Le Président de l'association Morland, Philippe Loiret, lance une réflexion sur l'élargissement géographique du périmètre relatif à la problématique soulevée. Faut-il réfléchir avec l'île saint Louis et un peu plus loin avec le quartier Arsenal. Des problèmes sont communs : places de stationnement, travaux, ... Sur Morland, nous n'avons pas eu notre mot à dire en amont, toutefois le comité de suivi installé permet de réagir et de faire modifier des éléments importants pour les habitants. C'est au moins aussi important que d'agir sur la décision en amont. La question est : est-ce mieux de travailler avec des voisins ?

La parole est à Mme Guez, ludovicienne, ex présidente du conseil de quartier des Iles, pharmacienne pendant 35 ans dans l'île Saint Louis. A l'époque il y avait 6 000 habitants pour 2500 aujourd'hui. Nous sommes sur le même bateau, l'autre extrémité de l'île Saint Louis se désertifiant voit ses commerces disparaître ou s'ils résistent, ils accusent des baisses de chiffre d'affaires d'environ 25% y compris pour les plus connus comme Berthillon. La suppression des places de stationnement est l'un des motifs. Il faut faire entendre sa voix.

M. Guez ajoute qu'il s'interroge sur la pertinence d'aménagement des 7 places de Paris. L'incendie a rendu encore plus évidentes les difficultés de circulation qui ne facilitent pas la vie des habitants. Essayer de réfléchir collectivement est une nécessité.

Autre intervenant : plus on sera rassemblés mieux ce sera, car la pression touristique est énorme. Il faut éviter d'être un musée un ciel ouvert. Ce sera difficile. Les immeubles ont été vidés.

Florence Mathieu enchaîne sur la nécessité de semer des graines pour réfléchir sur de nouvelles pistes..

Alain Genel estime qu'à l'Hôtel-Dieu la situation est plus favorable qu'il y a quelques années où c'était sa disparition qui était envisagée.

Il s'appuie sur la réussite de notre petite association qui a travaillé utilement, à son avis, sur plusieurs dossiers dont plus particulièrement trois :

- le cahier des charges de l'Hôtel-Dieu sur la partie non hospitalière du parvis où Martin Hirsch a accepté que nous organisions un groupe de travail pour réfléchir sur le contenu du projet, avant de lancer l'appel à projet dont l'objectif financier doit permettre le financement de la partie hospitalière. Cette réflexion engagée a contribué à éviter un hôtel de luxe, mais sur le logement nous devons encore insister sur la possibilité d'installer des familles, car seuls des logements étudiants sont prévus. La discussion n'est pas close.
- Morland: on s'est introduit un peu par effraction chez Emerige en leur proposant de travailler avec eux. C'est un projet complexe autour de l'hôtellerie haut de gamme et auberge de jeunesse, logements en accession et logements sociaux en grand nombre, crèche, commerces. Ils nous ont proposé de travailler sur la partie commerciale pour déterminer le type de commerces à implanter. Avec nos amis du quartier Arsenal plusieurs ateliers traitant ce sujet ont été conduits et abouti à des propositions remises au groupe Emerige.
- L'approche globale est plus compliquée et pourtant en mars dernier nous avons organisé un colloque pour réfléchir sur l'équilibre entre les différentes fonctions urbaines sur le périmètre de Paris-Centre, avec l'idée que le regroupement des arrondissements va donner un poids plus important vis à vis de la Mairie centrale, et nous avons évoqué les dysfonctionnements et la manière de les traiter : besoin de régulation des aires piétonnes, terrasses, locations saisonnières.....

Nous sommes donc déterminés, après cet atelier à poursuivre un travail collectif sur l'avenir de l'île de la Cité

Intervenant : Il évoque le jardin de la BNF 9 m en dessous du niveau de la Seine, oeuvre de l'architecte Perrault qui devait être étanche et en fait il a fallu installer des pompes d'évacuation. Compte tenu de la composition du sous sol de l'île de la Cité, il faut éviter tous travaux souterrains.

François Ballet : M. Perrault souhaite récupérer les parkings souterrains qui seront de moins en moins fréquentés.

Attention au vertige de la réflexion globale et identifier les questions importantes auxquelles il faut répondre.

La prochaine réunion devrait permettre d'approfondir la méthodologie, de sérier les problèmes puis de constituer des petits groupes de travail sur chacun des points identifiés.

Roger Biriotti affirme deux choses :

1) il y a besoin de s'appuyer sur les meilleurs spécialistes des différentes thématiques (urbanistes, sociologues, paysagistes,..) qui livrent ce qu'il y a de meilleur puis de réfléchir ensemble.

2) dégager ensuite des propositions clivantes du type doubler le nombre d'habitants car l'Etablissement public chargé de Notre Dame verra inévitablement ses compétences s'étendre à la restructuration des bâtiments administratifs de l'île libérés (36 quai des Orfèvres, des parties du Palais de Justice, ...) qui vont être cédés à des investisseurs.

En conclusion un compte rendu sera adressé à chacun et **une nouvelle réunion sera organisée début 2020 sur l'avenir de l'île de la Cité à court et moyen terme**



**PS : Reportage atelier sous <http://aux4coinsdu4.com/AtelierCite26112019.htm>
<http://aux4coinsdu4.com/AtelierIleDeICite26112019.pdf>**

pour nous suivre 2 liens

**www.aux4coinsdu4.com
<https://twitter.com/aux4coinsdu4>**